



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 17 novembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° 198 du -

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00157** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **3 NOV. 2022**

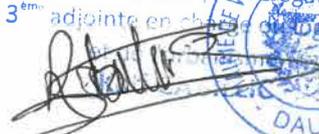
Domicilié (e) 155 rue de Rosny
93100 MONTREUIL

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques noir mat

Sur un terrain sis 18 RUE DES SAUSSAIES
Cadastré AK690

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **- 3 NOV. 2022**

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge de l'Urbanisme

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00157** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,